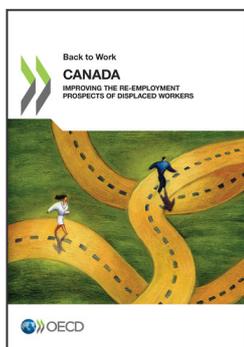


Avant-propos

Les marchés du travail des pays de l'OCDE se caractérisent par leur dynamisme. Chaque année, plus de 20 % des emplois en moyenne sont créés et/ou détruits, et environ un tiers de tous les actifs sont embauchés et/ou quittent leur emploi. Ces flux importants d'emplois et de travailleurs relèvent d'un processus continu de redéploiement de la main-d'œuvre, à la fois entre les différents secteurs d'activité et entre les entreprises déclinantes et florissantes d'un même secteur. Ce redéploiement constitue une source importante de gains de productivité, puisque les entreprises plus productives se développent aux dépens des moins productives et les salaires augmentent en moyenne pour les actifs qui changent d'emploi, en particulier ceux qui quittent volontairement un emploi pour un autre. Cependant, un taux élevé de rotation des emplois est également source d'insécurité pour les travailleurs, notamment ceux qui sont licenciés parce que leur employeur veut réduire la masse salariale ou arrêter son activité. Les pays de l'OCDE sont donc confrontés à un défi commun : encourager un marché du travail dynamique tout en maintenant aussi bas que possible les coûts d'ajustement supportés par les travailleurs licenciés.

Afin d'étudier cette problématique, le Comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE mène un examen thématique des mesures visant à aider les travailleurs ayant perdu emploi pour motifs économiques ou en raison d'un changement structurel à retrouver un emploi. Neuf pays participent à cet examen : l'Australie, le Canada, la Corée, le Danemark, les États-Unis, la Finlande, le Japon, la Nouvelle-Zélande et la Suède.

Le présent rapport, consacré au Canada, a été préparé par Gwenn Parent et Shruti Singh, sous la supervision de Christopher Prinz et Paul Swaim. Il a bénéficié de l'aide de Sylvie Cimper et Agnès Puymoyen sur les aspects statistiques, du travail éditorial de Gabriela Bejan, ainsi que de la contribution de Marc Gendron (Emploi et développement social Canada – EDSC). Il s'agit du troisième rapport rédigé dans le cadre de l'examen thématique supervisé par Mark Keese. Il a largement bénéficié des discussions avec divers experts, fonctionnaires, organisations patronales, syndicats, universitaires et entreprises lors de la mission de l'OCDE au Canada en juin 2013, ainsi que des commentaires détaillés transmis par les ministères et organismes au niveau fédéral et au niveau des deux provinces couvertes dans ce rapport, l'Ontario et le Québec.



Extrait de :

Back to Work: Canada

Improving the Re-employment Prospects of Displaced Workers

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264233454-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2015), « Avant-propos », dans *Back to Work: Canada : Improving the Re-employment Prospects of Displaced Workers*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264235496-1-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.